



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

M. Jean-Nat. Karakash
Chef du dicastère de l'économie et des finances (DEFI)

☎ 032 886 43 99 📞 079 670 58 61

M. Christian Mermet
Chef du dicastère de l'urbanisme et du développement durable (DUDD)

☎ 032 886 43 98 📞 079 326 43 86

Croissance industrielle et pôle de développement régional

Madame, Monsieur,

Les chefs de dicastères de l'économie et des finances et de l'urbanisme et du développement durable ont présenté aujourd'hui un rapport sur le développement économique, qui sera débattu le 20 février par le Conseil général.

Une croissance extraordinaire, appelée à se poursuivre

Depuis plus de quinze ans, l'horlogerie vit une croissance phénoménale dans la vallée, tandis que les autres secteurs industriels progressent eux aussi de manière réjouissante. Au-delà des célèbres fleurons de la région, c'est tout le tissu local de PME qui consolide ses positions. Les atouts du Val-de-Travers sont de mieux en mieux reconnus et la vallée bénéficie désormais d'une image de région industrielle très dynamique.

Le succès appelant le succès, plusieurs grands projets s'annoncent pour les années à venir, avec plus de 500 nouveaux emplois attendus.

La commune entend profiter de l'opportunité que représentent ces projets pour relever les grands défis auxquels elle doit faire face : améliorer encore son image, attirer de nouveaux habitants, diminuer le taux de chômage, renforcer l'offre de formation ou encore penser la mobilité de demain. Des réflexions sont d'ores et déjà engagées dans tous ces différents domaines.



Un pôle de développement régional à Couvet

Le potentiel foncier de la commune pour accueillir des projets futurs devient de plus en plus limité, que ce soit en termes de locaux que de terrains. Une fois les projets connus réalisés, il ne subsistera de grandes réserves de zones industrielles qu'à Couvet, sur la zone de la Léchère. Quant aux locaux, les friches industrielles de Fleurier ont toutes été revalorisées et le mouvement s'intensifie désormais dans toute la vallée. Il ne reste guère que le site Dubied, à Couvet, qui offre encore un important potentiel. Or, pour attirer de futurs projets, dans le contexte fortement concurrentiel qui prévaut, il est essentiel de disposer d'objets de qualité, offrant une grande flexibilité et disponibles très rapidement.

Ces éléments croisés confirment la nécessité pour la région de se doter d'un véritable pôle de développement régional, bénéficiant de services étendus, offrant des disponibilités importantes de terrains et de locaux, correctement connecté à tous les réseaux de mobilité et conservant bien entendu la qualité paysagère qui est la marque de notre région.

Le pôle de La Léchère à Couvet a été retenu, car il réunit toutes les conditions nécessaires pour devenir un atout majeur de l'attractivité régionale.

La mise en place du pôle est prévue par étapes, avec d'abord la volonté d'ouvrir les importantes réserves foncières par de nouvelles dessertes. Un crédit de 2,4 millions de francs est sollicité pour financer les premières étapes. Puis, il s'agira de connecter le site aux réseaux de transports publics et de renforcer encore les accès à mobilité douce. Une démarche de revalorisation du site Dubied s'engagera en parallèle.

Des opportunités majeures pour la commune

Le développement économique actuel constitue une opportunité à saisir pour notre région, dans bien des domaines. Il faut tirer parti des créations d'emplois pour diminuer notre taux de chômage, mais aussi pour attirer de nouveaux habitants. En parallèle, il faut poursuivre les partenariats porteurs noués entre les fleurons industriels et les collectivités pour continuer à améliorer les conditions-cadres, notamment dans les domaines de la formation, de l'accueil parascolaire, de la mobilité ou encore de la promotion de l'image régionale.

Des démarches coordonnées sont lancées dans tous les domaines d'action concernés de la commune, afin que notre région et sa population tirent le meilleur profit du développement réjouissant que nous vivons.

Val-de-Travers, le 17 février 2012

